

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 33 (1945)

Heft: 685

Artikel: Notes et documents : six types de femmes de buveurs

Autor: Lauterburg, F.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-265502>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION M ^{me} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer ADMINISTRATION M ^{me} Renée BERGUER, 7, route de Chêne Compte de Chèques postaux I. 943	Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses Les articles signés n'engagent que leurs auteurs	ABONNEMENTS SUISSE 1 an Fr. 6.— » 6 mois » 3.50 ETRANGER » 8.— Le numéro » 0.25 Les abonnements partent de n'importe quelle date	ANNONCES 11 cent. le mm. Largeur de la colonne : 70 mm. Réductions p. annonces répétées
---	---	--	---

Electrices inscrites pour les élections aux tribunaux de prud'hommes à Genève

N'oubliez pas d'aller voter le 26 mai pour les candidates de votre groupe,

Car les résultats de ces élections sont importants pour la cause du suffrage féminin chez nous.

Le jour de la Victoire...

...qui n'était pas encore, qui ne sera pas, tant s'en faut, d'un certain temps, celui de la Paix. Et c'est pour cela que, si nous éprouvons une immense reconnaissance, un infini soulagement à nous dire que les tueries, les massacres étaient arrêtés, si une émotion profonde nous inondait, nous ne pouvions pas être joyeuses, nous sentant l'âme et le cœur meurtris par tant de souffrances. Notre pensée ne quittait guère nos proches, nos amis entraînés dans le flot de la guerre ; les disparus, les morts, les déportés, les torturés, les prisonniers, les internés, les réfugiés, les sinistrés, les veufs, les veuves, les orphelins, les orphelines, les déracinés, les seuls au monde...¹ Et c'est pour cela que, ayant laissé aux jeunes les manifestations bruyantes, les cortèges et les picoulets, et que, méditant profondément en nous-mêmes, nous avons écouté les cloches avec recueillement, avec gravité, avec tristesse même.

Sans doute, au cours des semaines qui viennent, cette impression s'adoucirait-elle. Mais que nous ne perdions pas pour cela le sentiment de notre responsabilité, la charge morale de notre devoir. Car notre tâche n'est pas finie : au contraire, elle va s'amplifiant chaque jour, ce que nous ne devons pas oublier dans la joie d'une allégresse retrouvée. Certes, de petits détails viennent déjà nous prouver, à nous spécialement femmes suisses, les changements survenus ; mais la réalité sévère que nous avons vécue près de six ans reste pour nous une dure, mais une salutaire leçon.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

¹ Bulletin de l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de Jeunes Filles.

Une loi étrange qu'il faut que l'on connaisse

La Constitution neuchâteloise, élaborée il y a un siècle, prévoyait que les étrangers établis dans le canton pouvaient voter en matière communale pour les affaires financières. Ce droit s'est maintenu durant le XIX^e siècle et a été étendu à toutes les votations communales, auxquelles peuvent participer les étrangers établis depuis plus de cinq ans dans le canton et depuis une année au moins dans la commune, alors que les femmes nées, élevées dans le canton de Neuchâtel, n'ont pas le droit de dire leur mot dans les affaires de leur commune.

Cette disposition a été soumise récemment au Conseil Fédéral qui l'a approuvée. Aucun article de la Constitution n'empêche que les étrangers soient mis au bénéfice du droit de vote sur le terrain communal, ont fait remarquer les sept sages du Palais Fédéral, sans penser qu'aucun article de la Constitution n'interdit aux femmes de voter aussi bien dans la commune que dans le canton et en matière fédérale. Cette décision est, paraît-il, digne d'être signalée à une époque où l'on voit le protectionnisme national se développer, étant bien entendu que ce protectionnisme ne s'étend pas aux ressortissantes neuchâteloises.

Les partisans des droits politiques accordés aux étrangers ont fait valoir qu'il serait inop-

portun de modifier cette disposition qui doit être maintenue comme un héritage heureux d'une époque de tolérance. Mais pourquoi les femmes ne sont-elles pas comprises dans ce beau sentiment de tolérance ? Par deux fois, le canton de Neuchâtel a refusé, en 1919 et en 1941, d'associer les citoyennes à la vie communale. Et pourtant les femmes ont contribué au développement du canton : elles ont mis au monde, éduqué et instruit les futurs citoyens, participé à la vie intellectuelle, agricole, industrielle, économique du pays, aidé à maintenir les traditions neuchâteloises. Ne pourrait-on avoir pour elles les égards qu'on a pour des étrangers qui ne sont contributables que depuis cinq ans ?...

S. F.

Les femmes à San Francisco

De l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles nous arrive, en complément aux nouvelles données dans nos précédents numéros, l'information que la délégation chinoise à la Conférence de San-Francisco compte, elle aussi, une femme, M^{me} Wu-Yi-Fang, l'une des personnalités les plus marquantes du mouvement chrétien chinois. Tout ceci est certainement encourageant.

Notes et documents

Six types de femmes de buveurs

On parle souvent de types de femmes de buveurs. Il faut cependant être prudent dans la simplification des cas. Pour notre part, nous pouvons distinguer les types suivants, dans l'ordre de l'aggravation des cas : la femme modèle et admirable, l'intimidée, la versatile, l'asservie et enfin la femme bornée et l'épouse mortifiée.

1. Quelle importance doit-on reconnaître à la capacité d'une femme de buveur ?... Une opinion très répandue veut que la faute de l'alcoolisme du mari soit dans une large mesure, sinon avant tout, celle de sa femme : elle a la langue trop longue ; elle ne le comprend pas ou ne l'apprécie pas ; elle veut tout pour elle et lui pleure le pain qu'il mange ; elle n'est pas économe ; elle n'a pas d'ordre ; elle ne raccommode pas ses effets ; elle lui fait des scènes lorsqu'elle devrait se taire ; elle est légère dans sa conduite, etc. Dans tous ces cas, certes, et pour autant que ces plaintes sont justifiées, la femme a certainement pu contribuer à pousser son mari à la boisson. Il serait vain, cependant, de vouloir démolir le problème des responsabilités mutuelles dans les 436 cas de couples alcooliques dont on a s'occuper, dans ses trente-deux ans d'activité, le Dispensaire antialcoolique de Zurich.

Une constatation tout simplement tragique, mais que l'on fait toujours à nouveau, est celle de braves femmes, capables, animées des meilleures intentions, vrais modèles, qui ne réussissent cependant pas à ramener leur mari dans la bonne voie. Si, dans d'autres cas, la fidélité, la persévérance, la prière portent enfin, souvent après de longues années, des fruits mérités, il en est d'autres — ils sont nombreux — où les plus belles qualités et le plus entier dévouement de la femme s'avèrent impuissants à sauver le mari... On dirait, parfois, que le calme et la bonté mêmes de la femme agacent le buveur plus que ne pourraient le faire toutes les négligences, déclenchent chez lui de vrais accès de rage. Inutile de dire que, quelque dure que puisse être l'épreuve d'une telle épouse, elle n'a pas le droit d'en tirer un argument pour se laisser aller de son côté ; le conjoint n'y trouverait que l'occasion, inconsciemment désirée depuis longtemps, de triompher sur sa femme.

Nous avons examiné plus d'une centaine de cas de protégés qui n'ont pas eu le triste sort, si commun chez les buveurs, de s'effondrer définitivement à la suite d'un divorce ou d'une séparation, mais qui, tout à coup, se sont relevés et améliorés pour de longues années. Nous avons compté parmi ces cas de nombreux exemples vraiment frappants d'hommes qui avaient épousé,



Association Suisse pour le Suffrage Féminin

SAMEDI 9 et DIMANCHE 10 JUIN 1945

XXXIV^{me} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE à LAUSANNE

Salle du Grand Conseil, Place du Château
(Tram 6 jusqu'à la Riponne)

ORDRE DU JOUR :

Samedi 9 juin à 14 h. 30

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

(Les délégués sont priés d'échanger, avant l'ouverture de la séance, leur carte de délégation contre leur carte de vote)

- | | |
|---|---|
| 1. Appel des délégués. | M ^{me} Widmer-Theil, Prés. du comité d'action bâlois. |
| 2. Rapport annuel du comité. | M ^{lle} Lienhart, Prés. du comité d'action zurichois. |
| 3. Rapport financier, budget, taux de la cotisation. | |
| 4. Elections complémentaires au comité central. | |
| 5. Rapports sur les actions suffragistes en Suisse : M ^{me} A. Quinche, Prés. du comité d'action suisse. | 6. Réponses aux objections antisuffragistes, M ^{me} Clerc-Bellenot, Neuchâtel. |
| M ^{me} M. Boehlen, Prés. du comité d'action bernois. | 7. Divers et propositions individuelles. |

A 19 heures : Dîner en commun au « Restaurant Vaudois » 1^{er} étage, entrée Valentin 2. Prix fr. 5.—

Dimanche 10 juin

- 9 h. Culte protestant à la Cathédrale, chapelle Montfaucon, par M^{me} Monod, suffragante de la paroisse de St-Paul.
- 10 h. 15 :

Conférences publiques

Salle du Grand Conseil

Comment bâtir pour satisfaire la femme ?

M^{me} Lux GUYER, architecte à Zurich. (Un résumé en français sera distribué)

L'unité de la Paix

M^{re} Jacques SECRETAN, Professeur à l'Université de Lausanne

Après-midi :

1. Course en bateau à St-Saphorin (départ. Ouchy 14 h. 00, rentrée 16 h. 43).
2. Visite de la Maison Buttin-De Loës à Grandvaux (départ. gare Lausanne 14 h. 16, retour 16 h. 18 ou 18 h. 00) sous réserve de changements d'horaire.

Restaurants pour le déjeuner : Assiette chaude « Sur le pouce » au Central, av. Benjamin-Constant 1. Fr. 1.75 et 2.50.

Rest. sans alcool, « Le Carillon », Terreaux 22, menu complet fr. 2.—
Rest. sans alcool, « La Clé », rue de Bourg 26, » » » 2.10
Rest. des Palmiers, Petit-Chêne 34, » » » 4.50
Rest. Rappaz, Ouchy, » » » 5.50

Hôtels : Hôtel de Lausanne, av. Ruchonnet 1 (proximité gare) chambre à fr. 5.— plus le service.
Hôtel Central, av. Benjamin-Constant 1, chambre fr. 6.—
Hôtel Alexandra, av. de Rumine 20, chambre fr. 6.—
Hôtel de la Paix, av. Benjamin-Constant 5, chambre fr. 7.—

Quelques membres de l'Association lausannoise offrent l'hospitalité pour la nuit aux délégués qui le désireraient. Prière de s'annoncer pour ces logements ainsi que pour le dîner du 9 juin auprès de M^{me} Zanchi, chemin de Rochetaz, Pully, jusqu'au 7 juin au plus tard.

C'est très chaleureusement que nous engageons tous nos lecteurs et lectrices à profiter de cette occasion de rencontre des suffragistes suisses en pays romand. Trop souvent en effet, la distance, les horaires, les tarifs des C.F.F.,... privent nombre de nos nôtres de la joie et du confort que sont toujours ces réunions, dont tous les participants emportent, avec un encouragement à continuer leur tâche, de solides liens d'amitié suffragiste, en même temps que des idées nouvelles et l'ouverture sur des horizons plus larges. Puissent ces journées des 9 et 10 juin être pour tous un stimulant à continuer en commun la lutte pour le succès de nos idées.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

ASSURANCE POUR LA VIEillesse

RENTES VIAGÈRES

GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS
MOLARD, 11

GENÈVE

d'un premier mariage, une excellente femme, mais qui ne se corrigèrent qu'après avoir contracté un nouveau mariage, bien que ce dernier ne parût nullement offrir des conditions de bonheur plus propices que le premier. Cette expérience, confirmée d'année en année, contredit toutes les règles de la raison et de la justice humaines ; nous ne pouvons que nous incliner devant les faits, heureux qu'une amélioration se soit produite, en dépit de nos prévisions.

2. Il est plus facile d'expliquer le cas de la femme de buveur intimidée. Si l'on pense aux menaces continues et terribles auxquelles elle

est si souvent en butte, on comprend qu'elle finisse par perdre tout esprit d'initiative et toute volonté. Nous n'avons pas à nous ériger en juges. Mais, en dépit de l'apathie de cette femme, dans son intérêt supérieur et surtout dans celui de ses enfants, si elle en a, nous mettrons tout en œuvre pour que des mesures appropriées soient prises.

3. Plus difficile le cas, très fréquent chez les épouses de buveurs, d'une humeur continuellement changeante ; il s'agit là d'un groupe important de femmes qui, lors du choix d'un conjoint, paraissent prédestinées à devenir les vic-

times d'un buveur. Le plus patient des médecins ou des préposés de patronage finit par perdre patience quand ces femmes viennent se plaindre de leur mari, exigeant des mesures d'urgence, pour venir peu de temps après supplier qu'on leur rende leur époux, en dépit de sa brutalité ! C'est encore une des énigmes de l'âme féminine !... Au fond, faut-il s'étonner que l'instinct maternel qui existe en toute femme se laisse rapidement attendrir et fasse naître un sentiment de pitié pour le mari, si opposés que ces revirements soient à toutes les règles de la pédagogie ?

(Suite en 4^{ème} colonne).

Nos Prud'femmes genevoises

Le Comité féminin d'action, de l'activité duquel nous avons à plusieurs reprises entretenus nos lecteurs, a au cours de cette dernière quinzaine beaucoup travaillé, non seulement pour la propagande (distribution de papillons par l'entremise des Sociétés féminines, dépôts d'affiches engageant les électrices à s'inscrire, organisation des relevés de ces inscriptions, articles dans la presse, etc., etc.) ; mais il s'est encore occupé des listes de candidates pour les différents groupes qui intéressent spécialement les professions féminines. Partois ces listes ont été dressées d'entente avec les organisations masculines, ce qui, évidemment, est ce qui peut se produire de plus heureux ; mais d'autres fois au contraire, les positions catégoriquement opposées de quelques groupements — comme le cas se produit entre syndicalistes et chrétiens-sociaux, par exemple — ont obligé le Comité, respectueux de la neutralité des Sociétés qu'il représente, à établir des listes pour lui seul ; et même dans plusieurs cas à renoncer à des candidatures de juges ouvrières, déjà présentées par leurs propres organisations. Nous publions, ci-après, les noms des candidates de ce Comité féminin afin d'en montrer la variété, mais en rappelant à nos lecteurs que ces lignes sont écrites une semaine avant la date des élections, et que, par conséquent, d'autres candidatures peuvent encore surgir.

Groupe II (Bijouterie, Orfèvrerie). Patrons : Mme Schmidt-Allard, émailleuse.

Groupe VI (Industrie textile). Patrons : Mme André Wiegand, couturière, (juge sortant, réligible) ; Mme M. Dupont (id., id.) ; Mme Rey, couturière ; Mme Carmen Vinnet, modiste ; Mme Motte-Perron, modiste. (Liste d'entente).

Groupe VII (Alimentation). Patrons. Mme R. Olivier, charcutière, Mme Biderbost (tea-room).

Groupe VIII (Arts graphiques). (Patrons) : Mme Hermetjeat, photographe ; Mme Mary, libraire.

Groupe IX (Transports, jardiniers, etc.). (Patrons) : Mmes Fleuriot, fleuriste ; Mme Auderset-Dubois, camionnage (Liste d'entente).

Groupe X (Commerce, banque). Patrons : Mme Brustlein, Office privé des apprentis-sages.

Groupe XI (Carrières libérales, ménagères, etc.). (Juges, Patrons) : Mmes Lambossy, médecin-dentiste, juge sortant réligible, André Fatio, maîtresse de maison, id., Andoud-Naville, médecin oculiste, Paulding de Bac, avocate, R. Zimmermann, maîtresse de maison. (Liste d'entente).

(Juges ouvriers) : Mmes Danielle Bridel, secrétaire, Marie Mercier, professeur, Mme Jaquet,

institutrice, Mlle Tissot, assistante sociale, Mlle Wenger, maîtresse ménagère.

Groupe XII (campagne) :

Cercle Pregny-Gis-Saconnex : Mme Gignoux, juge patron ; Cercle de Chêne : Mme Werner-Florenoy, juge patron.

Et maintenant, que chacune aille voter samedi prochain ! E. Gd.

Un anniversaire suffragiste tessinois

Une lettre de Mme Volonteri, l'une des vaillantes pionnières de notre mouvement au sud du Gothard, nous apprend qu'une petite fête intime a été célébrée, le 29 avril dernier, l'anniversaire de la création, il y a dix ans, du mouvement suffragiste à Lugano. Invité à y participer, le professeur Pierre Bovet, de passage pour des conférences, s'il n'a pu assister à la séance, a du moins adressé à Mme Volonteri, le message suivant, bien fait pour encourager les suffragistes :

Lugano, 29 avril 1945.

Madame,

Je vous suis reconnaissant de m'avoir signalé ce dixième anniversaire de la création de l'association tessinoise pour le suffrage féminin. Le fait, qui coïncide avec le moment où les femmes françaises exercent pour la première fois leur droit de vote, nous remplit, nous autres citoyens suisses, d'un sentiment où l'humiliation se mêle à l'espoir. Puisse bientôt notre pays, qui se réclame de son attachement à la démocratie, en donner une preuve évidente en étendant aux femmes le droit de suffrage. Aujourd'hui était également un dimanche de Landsgemeinde. Le peuple pour le peuple, par le peuple. — la formule est suisse, puisse la Suisse la réaliser complètement, et les femmes de Lugano aussi de déclarer Svizzera e Libere.

Votre dévoué : Prof. P. Bovet.

Les femmes ont voté en France

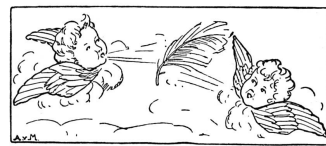
Lettre d'une électrice

Chambéry, le 29 avril 1945.

Chère Mademoiselle, en déposant tout à l'heure notre bulletin de vote dans l'urne pour la première fois, nous avons pensé à vous — à vous qui êtes heureuse, nous le savons bien, que ce droit nous ait été enfin accordé, à vous à qui il est si injuste qu'il ne le soit pas encore.

Je dis : nous ; ce n'est pas une formule de rhétorique — nous étions toutes les trois (une mère et ses deux filles Rêd.) avec toutes les Chambériennes on peut le dire — et si l'en a été comme je le pense, de même dans toute la France, on peut dire que les Françaises se sont portées d'un seul élan à l'exercice de ce droit qu'elles considéraient surtout aujourd'hui comme un devoir. Elles avaient l'air satisfait, heureux, mais sérieux. J'espère que le résultat des élections montrera qu'elles savent ce qu'elles font, et qu'elles ont bien mérité d'être enfin électrices. Oui, malgré la pluie, cela a été un beau jour, entre les beaux jours qui nous restent maintenant à vivre. Et pourtant, pourrions-nous jamais éprouver de véritable bonheur, nous qui sommes témoins, même si c'est à distance et seulement par

Selon les nouvelles de Mme Volonteri, le mouvement gagne du terrain, les journaux en parlent, des hommes politiques comme le professeur Bolla (radical) et l'hon. Francesco Masina (conservateur) se déclarent en notre faveur, mais... ne rencontrent aucun appui parmi la majorité des femmes, qui se désintéressent totalement de la question. Hélas ! ce n'est pas d'hier que nous disons que ce sont elles nos pires adversaires ! et que faut-il, actuellement, pour leur ouvrir les yeux et les oreilles ?...



DE-CI, DE-LÀ

Le Jour de la Bonne Volonté.

Notre dernier numéro avait signalé l'effort de l'Union Mondiale de la Femme pour la Concorde internationale pour faire paraître, malgré tout, le message de la Bonne Volonté. La signature de l'armistice rend ce geste d'une plus pressante actualité encore : aussi insistons-nous dans ce numéro à nouveau de notre journal pour revenir sur la nécessité d'une large diffusion de cette publication pour l'enfance et la jeunesse, que jamais l'on n'aura l'occasion de faire lire dans des circonstances plus favorables. (Le numéro : 10 ct. Adresse, 37, quai Wilson, Genève).

Si votre journal vous intéresse, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.

oui dire, des abominations des camps de concentration allemands ?...

En allant voter, nous avions aussi une pensée de reconnaissance profonde pour toutes ces femmes de la Résistance qui s'étaient exposées à des horreurs pour leur patrie et pour sauver la liberté... C'est pour les récompenser de leur action qu'on a donné le droit de vote aux Françaises ; par surcroît elles nous l'ont donc gagné. Mais nous l'ont gagné aussi celles qui ont été les champions de la première heure et de toujours : une Mme Brunschwig et ici notre chère Mme Germain voient leur action couronnée de succès. Je fais des vœux pour qu'il en soit bientôt de même pour vous...

A. H.

Professeur de littérature au lycée de jeunes filles.

Ajoutons aux nouvelles publiées dans notre précédent numéro que, dans le voisinage immédiat de Genève encore, à Divonne, une femme a également été élue conseillère municipale.

Enfin, d'après une dépêche de Dijon à la Tribune de Genève, dans une petite localité de la Côte d'Or, une liste composée uniquement de dix femmes a passé en entier. Cette commune va donc se trouver administrée uniquement par des femmes — et ne s'en portera pas plus mal pour cela, bien au contraire !...

Notes et documents

Six types de femmes de buveurs

(suite de la 1^{re} colonne)

4. Dans ce domaine, il y a cependant des limites et cela nous amène à parler de ces femmes, nombreuses, qui vivent dans une dépendance absolue de leur partenaire. Il s'agit là d'une dépendance d'ordre instinctif, sexuel, qui frise l'indignité, l'immoralité. Elle s'accompagne le plus souvent d'un plaisir inconscient, plus ou moins malade, d'être maltraitée (masochisme), tendance assez fréquente, en somme, et qui a pour contre-partie la cruauté de l'alcoolique, le plaisir qu'il ressent à malmenier sa femme (sadisme). Ces femmes préfèrent être continuellement battues par leur mari, plutôt que de se séparer de lui. On ne saurait parler, en l'occurrence, d'un véritable amour ; c'est plutôt un sentiment animal de dépendance, sentiment plus fort que toutes les craintes, qui rend supportable, malgré tout, une situation apparemment insupportable.

Constataction curieuse : parmi ces femmes, nous avons fréquemment affaire à des enfants d'alcooliques. On devrait pourtant croire que des filles de buveurs auraient été immunisées contre la tentation d'épouser un alcoolique... Il faut naturellement tenir compte du fait que le penchant à la boisson du fiancé n'est pas toujours visible ; pendant les fiançailles, l'homme fait un effort pour se bien conduire ; souvent aussi son penchant est encore à l'état latent et ne se développera que par la suite... D'autre part, on est presque tenté de dire que ces femmes se sentent attirées par les tourments et les craintes qui les attendent en se mariant à un buveur. On a parfois l'impression que ces filles de buveurs, doublement punies, sont appelées à expier les péchés commis par leurs parents buveurs.

Dans d'innombrables mariages d'alcooliques — le fait est bien connu — la femme est beaucoup plus âgée que son mari. Nous connaissons de ces cas par centaines ; par exemple, une vingtaine où la femme est de 20 à 32 (!) ans plus âgée que son conjoint, une cinquantaine avec une différence d'âge de 15 à 20 ans, plus de cent cas où cette différence est de 10 à 15 ans. Beaucoup de ces femmes se seront dit que mieux valait avoir un mari qui bat sa femme, que de ne pas en avoir du tout. Récemment encore une femme, mariée à un homme beaucoup plus jeune qu'elle, gars mal élevé et manquant de maturité d'esprit, nous a déclaré qu'elle aimait beaucoup trop son mari pour pouvoir se passer de lui, bien qu'il la traîne souvent par les cheveux à travers la chambre... Au moment où nous écrivons ces lignes, nous apprenons qu'il l'a de nouveau battue de façon qu'on l'a trouvée à terre, inconsciente, perdant

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION
École LEMANIA
LAUSANNE

33 professeurs
méthode
programmes
individuels
gain de temps



Les femmes et les livres

Lucie Delarue-Mardrus

(1880-1945)

On a reproché à la France l'individualisme anarchique qui n'a cessé de troubler sa vie politique et s'est reflété dans sa littérature depuis le début de la troisième République. M. Charles Maurras et ses disciples ont vu dans ces dispositions l'héritage fâcheux d'un romantisme d'importation étrangère. Charles Peguy, au contraire, a constamment rappelé que l'histoire de la France au cours des âges se présente comme une lutte entre les partisans de l'ordre établi et les initiateurs libérateurs ; ces derniers renouvelant les forces défaillantes de la nation, la sauvant aux heures critiques, et il célèbre en Jeanne d'Arc, — dans sa silencieuse méditation à l'écoute des voix de la Chrétienté française, — le type même de ces rebelles inspirés.

Quelles que soient les causes profondes qui provoquent en France l'émancipation morale, sociale et artistique du XX^e siècle, il faut reconnaître que, de nos jours, dans les

lettres françaises, tout a été remis en question : l'autorité religieuse, les traditions morales, le prestige de la culture intellectuelle, les droits de la raison, la suprématie de l'esprit. Les prétendus partisans des règles établies conçoivent eux-mêmes le maintien du principe d'autorité comme une sorte de révolution contre l'ordre démocratique issu des principes de 89.

Parmi les écrivains qui, au nom de la vie et de la liberté, s'insurgent contre la morale reçue, il y eut quatre femmes remarquables : Anna de Noailles, Gérard d'Houville, Mme Colette, Lucie Delarue-Mardrus. La délicate romancière un peu perverse de *L'inconstante* et la poétesse des *Eblouissements* sont mortes depuis plusieurs années. Mme Colette vient d'accéder aux honneurs de l'Académie de Goncourt. Les journaux annoncent presque en mêmes temps la mort de Lucie Delarue-Mardrus, survenue à Chateau-Gonthier, en Mayenne, où l'auteur de tant de poèmes et de tant de romans s'était retirée depuis 1939.

Il faut reconnaître que ces quatre muses de l'émancipation individualiste n'ont rien apporté de très neuf à l'art littéraire proprement dit. Aucune d'elles n'a doté la langue française de moyens d'expressions vraiment originaux ; aucune n'a eu la force de reculer les bornes de notre liberté poétique, si contraignante au bout de plusieurs siècles de classicisme et d'académisme ; aucune ne marquera un âge poétique nouveau, tel que sans doute un jour en marqueront Marcel Proust, Charles Peguy, Paul Claudel, C. F. Ramuz, Paul Valéry.

Plutôt qu'une forme vraiment originale, ce qui frappe dans leur œuvre, c'est le bouillonnement de la vie et de la passion, la tragédie d'être qui veulent atteindre leur épanouissement et se heurtent aux lois sociales, enfin le désir de créer en ce monde une atmosphère plus clémentine au bonheur des individus. Leur effort n'est pas sans analogie avec ceux d'André Gide ou de Maurice Barres. A vrai dire, c'est à ce dernier qu'elle s'apparente, car c'est à travers l'exaltation de leur *moi* qu'elles entrent en toute réforme possible. Anna de Noailles l'a exprimé en des vers éclatants, de veine essentiellement romantique ; Gérard d'Houville s'est perdue à mi-chemin, prenant plaisir à des recherches d'un amoralisme décadent ; dans sa générosité d'artiste paysanne très raffinée, Mme Colette a substitué la bonne grâce à toute autre règle. De ces écrivains, la plus difficile à définir, la plus caractéristique de son époque et de son pays, la plus décevante aussi, est Lucie Delarue-Mardrus. Son œuvre considérable, couronnée de grands succès momentanés, ne s'impose cependant pas par des qualités hors-ligne. D'une inspiration généreuse et variée, elle manque de cette perfection dernière qui confère la durée aux fruits de l'esprit humain. Lucie Delarue-Mardrus fait penser à George Sand, si douée, si bonne, si brillante, si humaine... et si parfaitement oubliée.

En somme, c'est bien Lucie Delarue-Mardrus elle-même qui retient notre attention plutôt que l'œuvre charmante, mais dépassée, qu'elle nous laisse en mourant. Née à Hon-

flour, le 3 novembre 1880, d'une famille de vieille souche normande, s'épanouissant entre le domaine familial et la grève de l'océan, dès l'âge de six ans elle se cache de ses cinq grandes sœurs pour écrire des vers en anglais. Elle a le besoin passionné de dire ce qui s'agite en elle et ce qui resplendit autour d'elle, de l'exprimer dans une langue étrange, neuve, dépouillée de la monotonie de chaque jour. Elle emploie pour cela l'anglais qu'elle connaît peu et dont les mots ont la saveur qu'elle lui donne. Peut-être aussi revêtent-ils l'éclat d'une passion d'enfant pour une jeune institutrice anglaise : cette pure et ardente flamme dépeinte au cœur de la petite « Lily » du *Roman de six petites filles*. Quoiqu'il en soit, cet effort d'enfant trahit déjà la recherche de l'expression originale, que Lucie Delarue ne saura pas créer, mais qu'elle recherchera toujours si bien que, lorsque Charles Maurras veut faire le procès du romantisme féminin, il mettra dans la bouche de la jeune muse normande ces paroles typiques : « Moi, je parle bizarre, comme d'autres parlent français ». Cette bizarrerie dont l'accuse un néo-classique n'empêche pas la jeune fille d'être couronnée aux Jeux Floraux à l'âge de dix-sept ans. Trois ans plus tard, elle rencontre et épouse le Dr. Mardrus, médecin français né au Caire, célèbre par sa traduction française des *Mille et une nuits*. En compagnie de son mari, la nouvelle épouse s'initie aux langues orientales et arrive bien vite à parler l'arabe sans le moindre accent. Tout ce qui est humain la passionne ; tout ce qui est beau l'enthousiasme ; elle est infiniment sensible

son sang en abondance; cependant, elle ne veut pas le quitter.

Il y a aussi les femmes d'un certain âge ou qui, pour être désavantagées d'une façon ou d'une autre, ont moins de possibilités de se marier avec un homme non taré, qui deviennent de ce fait des femmes de buveurs, une sorte d'instinct maternel y aidant. Elles trouvent leur satisfaction dans le dévouement pour un compagnon plus jeune qui, manquant lui-même d'énergie et de caractère, ressent un besoin instinctif de s'appuyer sur sa compagne plus âgée. Cette tendance maternelle est même la bienvenue dans les cas de jeunes buveurs qui n'auraient pas la force de diriger leur vie et qui, pour cette raison aussi, ne tentent pas une femme normale de leur âge.

5. Plus désespérant encore le cas de la femme stupide qui, du fait de sa stupidité même, ou aussi par manque d'affection envers son conjoint, ne peut ou ne veut pas tirer la conclusion que comportent ses expériences, parfois terrifiantes, conclusion qui serait tout simplement celle de faire le sacrifice... sacrifice apparent seulement... de l'abstinence. Non seulement ces femmes font comme l'autruche et ne veulent pas voir les choses telles qu'elles sont; mais elles prennent encore volontiers le parti du mari, en opposition flagrante avec ses véritables intérêts, excusant ses faiblesses, niant ses abus, entravant ou empêchant les mesures nécessaires, sans vouloir comprendre qu'elles font ainsi le plus grand tort à leur famille.

La femme asservie sexuellement à son partenaire ne conteste ordinairement pas sa situation lamentable et reconnaît même le fait de sa dépendance animale, si peu glorieuse soit-elle. Mais la femme stupide est inaccessible à tous les conseils, aussi longtemps que le malheur ne l'écrase pas. Ce point critique atteint, il peut arriver qu'elle vienne tout à coup réclamer des mesures radicales et immédiates; elle les regarde alors comme quelque chose à quoi elle a un droit absolu.

6. Le cas le plus ingrat est peut-être celui de la femme de buveur qui se sent blessée dans son amour-propre et sa réputation; non seulement elle s'oppose à toutes les interventions, agissant en cela comme la femme stupide, mais elle est encore indignée de voir son mari classé parmi les alcooliques, comme si c'était une injure qu'on lui faisait à elle-même. On est mal reçu, en pareil cas, quand on ose émettre des doutes sur

la conduite ou la sobriété du chef de famille et offrir ses services! Il n'y a alors rien à faire que de laisser les choses aller leur train, pour autant du moins qu'il n'y a pas des intérêts d'enfants à sauvegarder ou des voisins à protéger contre des molestations. On ne peut rien faire pour sauver un buveur des périls dont il est menacé, si sa propre épouse ne veut pas écouter les conseils qu'on lui donne.

F. LAUTERBURG.

Directeur du Dispensaire antialcoolique de Zurich.

(Reproduit de l'« Abstinence »).

Cours de préparation au travail social d'après-guerre

Encouragés par le succès du « Cours de formation d'auxiliaires pour le travail d'assistance sociale dans l'après-guerre », qui eut lieu à Zurich de mai à octobre 1944, quelques membres du Comité exécutif de ce cours décidèrent d'organiser à Genève un cours analogue en langue française durant l'hiver 1944-45. Celui-ci eut lieu du 15 novembre au 15 avril, sous la direction de M^{lle} Blanche de Montmollin, cette période comprenant 3 mois et demi de cours théoriques et un stage pratique obligatoire de six semaines.

Le choix des élèves, dont le nombre ne devait pas dépasser la cinquantaine, fut effectué avec beaucoup de soin; parmi plus de 150 candidats ont été retenus 20 Suisses, dont 17 femmes et 3 hommes, et 29 étrangers dont 16 femmes et 13 hommes représentant 10 nationalités. Ces candidats sont de professions et de confession diverses. Leur âge s'étend de 20 à 45 ans.

Le programme des cours a été conçu de manière à donner aux élèves des notions théoriques et pratiques aussi complètes que possible dans les domaines médico-hygiénique, psycho-pédagogique, juridique, social, etc., en tenant compte des conditions particulières créées par la guerre actuelle. En plus des cours réguliers étaient prévues des séries de conférences groupées autour de thèmes centraux ainsi que des conférences de caractère spécial. Nous savons gré à tous les professeurs et orateurs, parmi lesquels figuraient beaucoup de spécialistes et de personnalités marquantes, de s'être toujours efforcés d'adapter leur enseignement aux tâches spécifiques de l'après-guerre auxquelles se destinait leur auditoire.

Tout en estimant à leur juste valeur l'abondance et la variété des cours théoriques, nous avons constaté que l'on ne saurait sous-estimer l'importance des connaissances pratiques et de l'application concrète de la matière assimilée par des exercices ou dans des stages. Aussi le complément indispensable de l'enseignement théorique fut-il fourni par le stage de six semaines au moins que les élèves accomplirent dans diverses institutions suisses ou internationales. La Direction centrale des camps de travail a bien voulu accepter douze de nos élèves, dont 9 Suisses et 3 étrangers, comme stagiaires dans divers camps, ce qui leur a permis de se familiariser avec la vie des camps jusqu'alors inconnue pour eux, vie qui jouera certes un rôle important après la guerre tant que les millions de sans-abris n'auront pas retrouvé un domicile individuel. Le stage sert également en quelque sorte d'examen donnant à la direction du cours des indications précises sur les aptitudes pratiques des élèves.

Une des expériences les plus positives réalisées fut le contact amical et franc qui, grâce à la bonne volonté de chacun, put très rapidement être établi entre les Suisses et les étrangers dont la plupart étaient des réfugiés. Au bout de quelques semaines déjà, le cours était devenu un ensemble compact et solidaire.

Actuellement, presque tous les anciens élèves du cours sont placés et peuvent exercer une activité correspondant à leur vocation ou qui complète leur préparation personnelle au travail futur. Plusieurs d'entre-eux sont déjà partis pour l'étranger où ils s'occupent de cantines, de convois d'enfants, de foyers, etc.

Le Cours de Genève était financé par quelques-unes des organisations représentées au Comité et par le Don Suisse aux victimes de la guerre, qui ont généreusement mis à sa disposition les sommes nécessaires pour couvrir les frais élevés occasionnés d'une part par la mise sur pied d'un cours de cinq mois pour 50 élèves, d'autre part par l'entretien d'une trentaine d'entre-eux, qui n'avaient d'autres moyens d'existence que la bourse mensuelle accordée par le cours.

Le Centre d'Oriente et de Formation Sociale pour l'Après-Guerre (COFASAG, 15, rue du Mont-Blanc, Genève, tél. 2.94.13) est chargé par le Comité d'assurer la continuité du travail de recrutement et de préparation de cadres en vue

de la reconstruction sociale d'après-guerre; il répond à toute demande de renseignement à ce sujet et assume le secrétariat provisoire du Comité.

XV^{mes} Journées d'éducation

Les journées d'éducation de Lausanne, organisées par l'Alliance nationale de sociétés féminines suisses, suspendues en 1927 après avoir attiré dans la salle du Grand Conseil de nombreux auditeurs, ont été reprises, avec l'appui du Département de l'Instruction publique et des Cultes, de la Municipalité de Lausanne, du Cartel vaudois des Associations féminines, du Secrétariat vaudois de l'Enfance, de Pro Juventute, de la Société pédagogique vaudoise et de la Société des Maîtres secondaires. Ces journées, les quinzèmes, se sont ouvertes, le 4 mai, dans l'Aula du Palais de Rumine, sous la présidence de M^{lle} M. Evard, Dr. ès lettres, membres de la Commission d'éducation de l'Alliance, qui a rappelé le succès des journées précédentes. M^{me} A. Jeannot, présidente de l'Alliance nationale de Sociétés féminines, a souhaité à tous la bienvenue et remercié les organisateurs.

M^{me} Hegg-Hoffet (Berne), présidente de l'Association suisse des Femmes universitaires, a ouvert la série des travaux par une étude fouillée consacrée à la préparation des filles à leur tâche de mères, tâche qui demande beaucoup de calme, de possession de soi pour comprendre la nature du petit, qui est avant tout fait d'instincts, pour détacher ensuite l'enfant de ses parents afin qu'il prenne conscience du monde extérieur et s'élargisse son entourage; il faut à la mère une grande culture qui lui permette de dominer sa tâche et plus tard de mener une vie supérieure lorsque les enfants auront quitté le nid familial.

Les expériences faites par M. J. H. Graz comme rédacteur du *Journal des Parents* lui ont montré combien est dangereuse l'absence de préparation des futurs pères à leur tâche. Au garçon, on ne songe qu'à procurer une bonne situation, on néglige sa formation paternelle et cela conduit, dans son propre foyer, à des catastrophes. Par des exemples, M. Graz a souligné la difficulté de la tâche qui consiste à guider les jeunes et à leur faire aimer la vie de famille.

La séance du 6 mai a été ouverte, sous la pré-

Pour soigner
TOUX et MAUX DE GORGE
prenez la
POTION FINCK
(formule du Dr. Bischoff)
En vente à la **PHARMACIE FINCK & C^{ie}**
26, rue du Mont-Blanc, Genève
au prix de Fr. 1.80.



Tout pour économiser
LE GAZ
Cuisinières et réchauds
derniers modèles
Autocuiseurs - Grils „Melior“
Marmites à vapeur
E. FINAZ-TRACHSEL
Boulevard James-Fazy 6

Au **Bébé** Maison spéciale
de **LAINE**
et Sous-vêtements
dames et enfants

A La Halle aux Chaussures
Maison fondée en 1870
M^{me} Vve L. MENZONE
Solidité - Élegance
50% d'exemple en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

Les fleurs ont leur langage
Les plus belles
Les plus fraîches
se trouvent chez **Hirt**
4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60
GENÈVE

PORCELAINES - CRISTAUX
COUTELLERIE
SERVIR-BOYS
LOUIS KUHNE
6, rue du Rhône

Lingerie fine
Peignoirs
Chemisiers
Buisson
Paisant s.a.
3, R. DU RHÔNE - GENÈVE -

à la nature. Coup sur coup, elle publie plusieurs recueils de vers: *Occident* (1900), *Ferveur* (1902), *Horizons* (1903), *La figure de proue* (1908), *Par vents et marées* (1910), *Souffle de tempête* (1914), *A maman* (1920).

Passionnée de lectures et de voyages, on se demande comment elle arrive à mettre dans sa vie tout ce qui parvient à y trouver place. Elle joue brillamment du violon, compose de la musique, met au point une technique de peinture sur verre, fabrique de délicieuses statuettes taillées dans des bougies et colorées avec des couleurs à l'œuf, fait des conférences fort goûtées dans les quatre parties du monde, traduit en vers français des poèmes d'Edgar Poe et de Shelley. Enfin, année après année depuis 1908, elle publie un ou deux romans. Quelques-uns sont encore dans toutes les mémoires: *Maria fille mère*, *Le roman de six petites filles*, *L'ex-voto*, *La mère et le fils*, *Graine au vent*, etc. Ces œuvres, qui évoquent soit la Normandie paysanne, soit des types de la bourgeoisie de province, soit encore des artistes, sont toujours l'écho de l'angoisse unique que porte en son cœur chaque être humain à cause de ses conflits avec la société ou du peu de compréhension et de réciprocité que rencontrent ses sentiments.

En 1906, Lucie Delarue-Mardrus n'avait pas craint d'aborder la scène. Son drame poétique intitulé *Sapho désespérée* fut représenté au Théâtre d'Orange; en 1909, le Théâtre antique de Carthage monta son drame: *La prêtresse de Tanit*. Notons encore que, passionnément attachée à la figure de quel-

ques personnages historiques, notre auteur a écrit une remarquable biographie de *Guillaume-le-Conquérant* et une vie très évocatrice de *Sie Thérèse de Lisieux*. Journaliste distinguée, elle a collaboré à de nombreuses revues parmi lesquelles la *Revue blanche*, le *Mercur* de France, la *Revue des Deux mondes*, la *Revue hebdomadaire*, etc. Le 26 juin 1936, le prix René Vivien d'une valeur de Fr. 10.000, fondé en souvenir de la poétesse de ce nom, fut attribué à Lucie Delarue-Mardrus.

Les exigences passionnées de sa nature d'artiste, qui lui font détester toute médiocrité, n'empêchent pas cet écrivain de garder son indépendance à l'égard des distinctions honorifiques. Par trois fois, Lucie Delarue-Mardrus refusa la croix de la Légion d'honneur. Ce geste s'accordait bien avec ce qu'il y a toujours eu d'un peu farouche dans cette enfant de la mer, qui fut pourtant aussi la fille des vergers normands et qui fut apparaitre à ses heures rayonnante de fraîcheur ensoleillée. Avec de grandes inégalités, son œuvre contient des parties charmantes et d'autres assez curieuses, presque pathologiques. Un livre comme *Graine au vent* égale les meilleurs romans de George Sand, alors que *La mère et le fils*, *Horistia dégénéré* ou *Chénédieu* présentent des situations rares, traitées avec une évidente prédilection pour les conflits extraordinaires.

Le départ de Lucie Delarue-Mardrus au moment où la France libérée entre dans un âge nouveau, marque d'un jalon la fin d'une époque ingrate en apparence, mais où travail-

lèrent des forces émancipatrices qui, mieux élaborées, épurées et ordonnées, contribueront à la grandeur de lendemains encore à naître.

Marianne GAGNEBIN.

Quelques vers de Lucie Delarue-Mardrus

L'odeur de mon pays

L'odeur de mon pays était dans une pomme.
Je l'ai mordue avec les yeux fermés du somme,
Pour me croire debout dans un herbage vert.
L'herbe haute sentait le soleil et la mer,
L'ombre des peupliers y allongait des raies,
Et l'entendais le bruit des oiseaux, plein les haies,
Se mêler au retour des vagues de midi.
Je venais de hocher le pommier arrondi,
Et je m'inquiétais d'avoir laissé ouverte,
Derrière moi, la porte au toit de chaume mou...

Combien de fois, ainsi, l'automne rousse et verte
Me vit-elle, au milieu du soleil et, debout,
Manger, les yeux fermés, la pomme rebondie
De tes prés, copieuse et forte Normandie?...
Ah! je ne guérirai jamais de mon pays!
N'est-il pas la douceur des feuillages cueillis
Dans leur fraîcheur, la paix et toute l'innocence?

Et qui donc a jamais guéri de son enfance?...
(Ferveur).

Livres reçus

Maria POLIAKOVA: *Déclaration d'impôt*. Editions des Remparts. Yverdon.

Connaissances-Nuises les unes les autres! Maria Poliakova — Suissesse malgré son nom russe — ignorait le *Mouvement*, et nous savions d'elle peu de chose. Un bon hasard ayant mis notre journal

sous les yeux de Maria Poliakova, elle s'y abonna et nous adressa, en signe de sympathie, sa *Déclaration d'impôt* publiée en 1943.

Je l'avoue avec confusion, ce titre m'irrita. Je venais de remplir péniblement le formulaire des contributions de 1944! Mais la surprise fut charmante. La déclaration du contribuable s'adresse au monde, à la Société. Maria Poliakova dit la valeur du nom, et nie que l'on doive compter avec l'âge, étranger à la vitalité de l'esprit. Son domicile, c'est toute la terre... et au delà; sa fortune se trouve dans les rayons du glorieux soleil, dans la richesses des arbres et des récoltes, dans son propre cœur. Ses dettes, ce sont celles que l'on contracte en passant devant la souffrance ou la joie d'autrui sans s'arrêter, c'est négliger de répondre à un sourire... Dettes, encore, d'impudence, de paresse, d'injustice. Et la « rente viagère » c'est la joie intérieure que nul ne peut nous enlever.

Ah! le délicieux, le rafraîchissant petit livre. Nous sommes heureuses de connaître Maria Poliakova.
R. G.

Marg. EVARD, Dr. ès lettres: *Grandes figures féminines de notre passé suisse*. Collection des « Cahiers d'enseignement pratique ». Edit. Delachaux et Niestlé S. A., Neuchâtel.

Nous remercions l'auteur de ces pages, si vivantes et variées, d'avoir groupé ces grandes figures féminines de chez nous sous une forme concise, simple, attrayante, qui permettra à quiconque de les connaître.

Comme le dit Marguerite Evard, « la patrie n'est pas faite que de l'activité des hommes... La femme... est ouvrière et créatrice dans la gestation et la réalisation de la patrie ». Dix portraits,